



St Jean de Védas, le 21 Novembre 2022

**PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
COMITÉ du LANGUEDOC-ROUSSILLON  
19 OCTOBRE 2023**

Elle s'est tenue le 19 octobre 2023 au Mas Saporta à Lattes.

Elle a réuni 41 clubs représentant 87,43 % des licenciés (feuille d'émergence en **Annexe 1**)

En l'absence de la Présidente Josée Mazas, Thibault Delmas Sirven, 1<sup>er</sup> Vice-président, ouvre la séance à 9 h 45. Il remercie Franck Riehm, Président de la FFB, pour sa présence à cette Assemblée générale.

**Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée générale par Thibault Delmas-Sirven, 1<sup>er</sup> Vice président.**

**Résolution 1 : le compte-rendu est approuvé par 39 voix « POUR » (95,24% des licenciés représentés par les membres présents et représentés) et 2 voix « ABSTENTION » (4,76% des licenciés représentés par les membres présents et représentés).**

**Rapport moral 2022/2023 présenté par Thibault Delmas-Sirven, 1<sup>er</sup> Vice président, en l'absence de la Présidente Josée Mazas.**

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Lors de notre dernière Assemblée Générale, je faisais le constat que nous n'avions plus que 3 340 licenciés dans notre comité, soit seulement 382 de plus que sur la saison précédente et surtout toujours 1 000 licenciés de moins que sur la saison 2018/2019 avant Covid. Et c'était bien pire au niveau de la fréquentation des tournois dans nos clubs, avec une perte de 44 000 paires en présentiel dans l'année, soit -37 % par rapport à la fréquentation avant la pandémie. Depuis, une année « normale » d'activité s'est écoulée. Une année lors de laquelle nous avons essayé de booster le retour à la normale avec nos opérations « Licences gratuites » ainsi qu'avec une augmentation du nombre de nos tournois régionaux.

Au niveau des licenciés, l'évolution a été faible mais positive avec une progression de 3,62% à 3 461 licenciés, dont 398 nouveaux. Pour ce qui concerne la dynamique des clubs, il y a eu une progression de la participation en présentiel de plus de 10 000 paires dans l'ensemble des clubs du Languedoc-Roussillon, soit une hausse de 14,75% sur la saison.

Et je parle bien ici de bridge en présentiel et pas de bridge virtuel qui a lui diminué de près de moitié et qui ne représente plus que 1,5% de l'activité globale de nos clubs sur la saison. Il faut, bien sûr, ajouter à ceux-là tous les joueurs et les joueuses qui ne quittent plus leurs écrans, qui jouent en ligne tout au long de la journée et qui ne reviendront définitivement pas jouer dans un club.

La progression est donc bien là, mais elle n'est pas aussi forte qu'on pouvait l'espérer. Les causes restent les mêmes que les années précédentes. Même si la crainte de contracter la Covid dans nos clubs a quasiment disparu, les autres activités de loisir ou les autres centres d'intérêt des anciens bridgeurs invétérés ne faiblissent pas. Ces anciens bridgeurs et bridgeuses sont toujours beaucoup

moins présents dans nos clubs et ont diminué leur investissement dans notre activité, voire ont totalement arrêté.

La tendance de ne plus vouloir faire d'efforts pour aller jouer se conforte aussi. Les 20 ou 30 kilomètres que l'on avait hier sans problème pour aller dans un club ne sont plus d'actualité aujourd'hui. Des personnes me disent même ne plus vouloir aller dans des centres de compétition éloignés et regrettent aujourd'hui de ne pas pouvoir faire tous les tours de leurs compétitions juste à côté de chez eux.

Le bridge le soir était, quant à lui, quasiment condamné au regard des chiffres. Avec toute l'équipe, nous avons cependant décidé de ne pas lâcher ce seul créneau accessible en semaine aux personnes qui travaillent, et nous avons lancé les Challenges du soir dotés de PE et de PP. Vous avez joué le jeu et force est de constater que cela a fait bouger les choses, car près la moitié des clubs du LR ont proposé des tournois les soirs. Cela nous a donc incité à reconduire cette opération sur 2023/2024.

Pour ce qui concerne les compétitions, il y a eu une forte progression de 39% des participations sur la saison dernière. L'impact de notre opération « Licence gratuite » a été ici très importante. Il y a eu 200 joueuses et joueurs de plus à faire des compétitions en 2022/2023 (+17,5%), pour 1 929 participations aux compétitions supplémentaires. Cela nous rapproche ainsi fortement des années qui précèdent la Covid. Frank Subecz vous fera le bilan de cette opération tout à l'heure. J'espère que nous garderons globalement cette dynamique de participation cette année malgré les modifications des dénominations des compétitions effectuées par la FFB. Une participation importante de tous aux compétitions dans le Languedoc-Roussillon est essentielle, aussi bien pour le Comité que pour la bonne marche de tous nos clubs. Je compte donc vraiment sur vous pour inciter tous vos adhérents à participer. J'en profite aussi pour rappeler ici que la Fédération a procédé à de nombreuses augmentations de tarifs pour cette saison et que le Comité a décidé de prendre à sa charge la quasi-totalité des augmentations sur les compétitions. Cela aura bien sûr un impact sur le retour à l'équilibre budgétaire.

Toutes ces hausses ne suffisent pourtant pas à retrouver un bon niveau d'activité pour tous nos clubs. Certains sont toujours aux portes de la fin d'activité, même sans charges financières mensuelles. Le club de Collioure a ainsi fermé ses portes. J'en profite pour rappeler qu'un club qui ferme, entraîne inévitablement une perte de licenciés ainsi qu'une perte de fréquentation au niveau global. Il est faux de penser qu'ils iront ailleurs, surtout dans le contexte actuel avec parfois de nombreux kilomètres à faire pour trouver un autre club.

D'autres clubs ont anticipé et ont opéré des fusions en fin de saison dernière afin de mieux appréhender les difficultés rencontrées. C'est les cas de 2 clubs de Nîmes (Maison carrée et le Nîmois) qui ont fusionné en donnant naissance aux Club des Costières et les 2 clubs d'Alès (BC Alès et Alésien) qui ont fusionné en donnant naissance à l'Alès Bridge Club. Je félicite tous les élus de ces clubs qui ont su se rapprocher, voir qu'ils seraient plus forts ensemble et donner une nouvelle dynamique sur chacun de leurs territoires.

Pour ce qui concerne le Comité, nous avons recentré la communication et le développement de nos clubs en 2022/2023 autour de notre vice-président Jean Charles Olivan pour une meilleure efficacité de nos actions. Il vous en parlera dans quelques minutes. D'autre part, nous n'avons toujours pas trouvé d'APR pour tout ce qui concerne la formation. C'est donc toujours Thibault Delmas Sirven qui pallie à ce manque, accompagné de Diane Olivan qui a brillamment assuré le stage de moniteurs en février dernier, avec 8 personnes formées.

Enfin concernant les jeunes, notre nouveau Délégué jeunesse Denis Festor a fait de nombreuses actions lors de sa première année d'activité. Il a, entre autres, emmené en juin dernier un groupe de jeunes à la Finale nationale qui s'est tenue à Strasbourg. Un investissement exceptionnel, non prévu, mais qui nous a paru important. Thibault Delmas Sirven vous en parlera dans quelques instants.

Pour clôturer cette intervention, je vais continuer à insister sur la nécessaire mobilisation de tous, pour maintenir notre présence sur l'ensemble du territoire régional. Allons dans les tournois de régularité d'un maximum de clubs, participons tous aux compétitions régionales, aux simultanés SEC, aux Challenges du Soir, ou encore à toutes les manifestations ou à tous les tournois thématiques qui seront mis en place par nos clubs. Motivons-nous les uns les autres et faisons tous les efforts qu'il faut pour continuer à donner, sur tout le territoire, un nouvel essor à ce jeu qui nous passionne.

Le rapport moral 2022/2023 est proposé au vote de l'Assemblée générale.

**Résolution 2 : L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2022/2023 présenté par Thibault Delmas Sirven et donne quitus au 1<sup>er</sup> Vice-président à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**Rapport d'activité du Conseil Régional présenté par Claudette Caussignac, Secrétaire générale adjointe, en l'absence de Frank Subecz, Secrétaire général.**

Comme vous l'a dit notre 1<sup>er</sup> Vice-président, la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 a été marquée par une légère hausse du nombre de licenciés et surtout par une forte hausse des participations aux compétitions. Les opérations « Licences gratuites », qui ont nécessité un suivi quasi-quotidien afin de relever les participations individuelles aux tournois dans nos clubs ainsi qu'aux compétitions, ont eu un impact important sur l'activité régionale du Comité.

L'ensemble de l'équipe s'est concentrée sur ces opérations, sur le soutien aux clubs ainsi que sur la gestion administrative du Comité sur cette année « normale » faisant suite à 2 saisons atypiques.

Les élus ont continué à participer à l'accueil téléphonique du Comité, ainsi qu'à la gestion administrative du quotidien en collaboration avec Alexie Coll, la Secrétaire du Comité :

- tenue de 5 réunions du Conseil Régional du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 (dont 1 en visioconférence).
- formation de 10 arbitres de club lors d'une semaine de formation dans les locaux du Comité.
- formation de 8 moniteurs lors d'une semaine de formation qui a été réalisée par Diane Olivan dans les locaux du Comité.
- gestion des opérations « Licence gratuite » : comptabilisation individuelle pour l'ensemble des 1 500 compétiteurs, réalisation de tableaux de suivi, établissement et vérifications de listes de licenciés pour que la FFB puisse procéder aux remboursements, réalisation des affiches en interne, réponses aux réclamations de brideuse et brideurs. Une opération qui a nécessité un lourd suivi, mais qui a manifestement porté ses fruits.
- réalisation d'un nouveau Guide du compétiteur 2022/2023, un document allégé qui regroupe l'essentiel à connaître sur les compétitions.
- accompagnement téléphonique quotidien des Présidentes et Présidents de clubs ainsi que des licencié(e)s.
- gestion des cartes, des fiches ambulantes et des feuilles de prévision pour l'ensemble des clubs du LR.
- gestion de la relation avec tous les services de la FFB ainsi qu'avec l'ensemble des interlocuteurs et des partenaires du Comité.
- recherches et visites de locaux sur Saint-Jean-de-Védas et sur Montpellier, qui n'ont pas été concluantes.
- gestion du site internet du Comité.

- représentation des joueuses et joueurs du LR aux réunions à la FFB tout au long de l'année avec une présence de 2 élus aux réunions qui se sont déroulées à Strasbourg.
- poursuite de la mise en place d'un nouveau système de facturation avec les services financiers de la FFB.

Une activité intense et soutenue, avec toujours une grande cohésion et une grande solidarité de toute notre équipe au service du bridge régional.

Le rapport d'activité 2022/2023 est proposé au vote de l'Assemblée générale.

**Résolution 3 : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité 2022/2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Bilan des compétitions - Diane Olivan, Directeur des compétitions

La participation aux compétitions de la saison 22-23 est en hausse par rapport à la saison précédente. Toutes compétitions confondues, nous passons de

- 1081 à 1580 paires (1845 en 18-19 avant covid)
- 739 à 809 équipes. (1151 en 18-19 avant covid)
- 

Cette hausse est liée à la création par la FFB des « Challenges Promotion/2 », et à leur système de bonification : En effet 60 jours avant la Finale de Comité, les points acquis en tournois de club sont doublés pour les joueurs participants à cette finale. Cette bonification et la possibilité de cumuler la participation aux Challenges et aux épreuves Honneur ont boosté la saison.

En 21-22 : 166 paires jouaient en Promotion/2 et 59 équipes en Promotion/4.

En 22-23 : 399 paires jouaient en Challenge/2 et 80 équipes en Challenge/4.

L'Honneur, en hausse de 40%, montre que la possibilité du cumul Challenge et Honneur a porté ses fruits. Devant ce succès, La FFB pérennise les « Challenges/2 et /4 » pour la saison 23-24. Les simultanés d'entraide aux clubs, SEC, et le challenge du soir sont également maintenus.

L'actuelle saison a débuté par une forte participation en Mixte Performance/2 et votre implication reste capitale pour motiver vos joueurs.

Vous trouverez ci-après les tableaux de participation aux diverses compétitions et de répartition des compétitions et des arbitrages. Je remercie les membres du bureau et tout particulièrement : Thibault Delmas-Sirven, Jean Charles Olivan et Luc Pannetier pour leur aide permanente.

Chères présidentes, chers présidents, je reste à votre écoute et à celle des joueuses et des joueurs.

Guy Lecamus, Président du club de Lattes, regrette que les Finales de Comité ou de Ligue soient souvent éloignées et demande qu'elles puissent être jouées en simultané en paires. Diane Olivan précise que les Finales de Comité sont souvent en simultané et que pour les Finales de Ligue il faut s'entendre avec le Comité des Pyrénées. Franck Riehm donne son aval pour la tenue des Finales en simultané, tout en soulignant le problème qu'on rencontrera ainsi toujours les mêmes joueurs.

Patricia Hoebeek, Présidente du club d'Agde, souhaiterait que le nombre de joueurs(euses) soit équilibré dans chaque centre de compétition et regrette que la Finale de Comité de la Coupe de France soit trop tardive (fin après minuit). Diane Olivan précise la difficulté de déplacer les personnes d'un centre à un autre et que pour la Coupe de France il n'est pas possible de commencer plus tôt dans la journée. Claudette Caussignac propose de réfléchir à écourter le temps de pause repas le soir et de commencer la 1<sup>ère</sup> partie de la Finale avant celle-ci.

Enfin Pascale Santiago, Présidente de la maison du bridge pour tous de Castries, trouve que les droits de table sont trop chers pour les « petits joueurs » en Challenge.

### Bilan Délégué Jeunesse présenté par Thibault Delmas-Sirven, 1<sup>er</sup> Vice président, en l'absence de Manuel Poux, Délégué Jeunesse.

- Environ 40 initiateurs actifs des clubs de Saint-Estève, Bridge Club Biterrois, Saint-Clément, La Grande-Motte, Cercle du Commerce à Sète, La Bridgerie à Montpellier.
- 130 collégiens et 4 lycéens ont participé au championnat régional.  
20 élèves de primaire ont fait du bridge scolaire mais n'ont pas participé à cet évènement. Ceux de Sète ont fait un petit championnat avec une remise de prix.
- Pratique du Petit Bridge en Lozère avec Manuel Poux : expérimentation menée avec des élèves du CP au CM ayant accompagné l'écriture d'un manuel.
- La formation « les mathématiques du bridge » à destination des enseignants de mathématiques sur 2 journées a rencontré un vif succès (une vingtaine d'enseignants). La responsable est Caroline Girod. Co-intervention de Denis Festor. Plusieurs enseignants déjà impliqués dans le bridge scolaire ou une classe bridge ont participé à la formation. Un enseignant se lance cette année à Champollion.
  - Le Championnat Régional des Scolaire a été une belle réussite grâce à :
    - une belle organisation en amont (Conseil Départemental et Philippe Ribeyre),
    - l'implication des initiateurs,
    - l'implication des bénévoles.
- Finale Nationale : très belle expérience pour les jeunes et les accompagnateurs car couplée avec l'ouverture des championnats d'Europe à Strasbourg. La position excentrée de Strasbourg a engendré un séjour plus long (3 nuits) et ainsi des frais plus importants que d'habitude. Les participants sont revenus en étant accros au bridge. Ils ne voulaient plus lâcher les cartes !

### Perspectives saison 2023 – 2024

- Maintien du bridge scolaire dans les différents établissements
- Projets d'ouvertures : Collège J. Moulin à Sète sinon Victor Hugo, Collège à Saint-Cyprien, Lycée Champollion à Lattes.
- Mettre en place une formation pour les enseignants du premier degré avec le Petit Bridge.
- Besoins humains : ils sont importants pour assurer un fonctionnement pérenne dans les différents établissements, notamment avec cette seconde année de reprise (2 niveaux par établissement).
- Maintien de la formation « les mathématiques du bridge » à destination des enseignants de mathématiques et des enseignants du premier degré.
  - Finale régionale : actuellement le centre de gravité est entre Béziers et Roujan mais l'organisation de la compétition à l'hôtel du département a fait l'unanimité des présents. Si le Conseil Départemental répond une nouvelle fois favorablement, il est convenu d'organiser la compétition la semaine du 1<sup>er</sup> mai à l'hôtel du département. Après retour du Conseil Départemental, une date sera fixée prochainement.
  - Finales nationales à Paris : 2 dates différentes pour les scolaires et les cadets :
    - ⇒ 1 et 2 juin pour les cadets,
    - ⇒ 15 et 16 juin pour les scolaires

## Bilan développement du Bridge - Jean-Charles Oliven, Vice-président responsable Communication et Développement

La FFB a mis en place un Réseau-Développement qui s'est exprimé la saison passée, sous la direction de Jean-Pierre Garnier et l'aide de Jean-Pierre Desmoulins, en demandant à tous les Comités de nommer leur Délégué-développement.

Notre Présidente, m'a demandé d'assurer cette tâche. En tant que Délégué-développement-LR, j'ai représenté le Comité à Strasbourg lors de la rencontre nationale, le dimanche 4 juin 23. La nécessité de former un groupe de délégués-développement-club a été affirmée.

Tous les Présidents de Club LR ont été invités par mél, à proposer un de leurs membres à cette fonction. Je me suis entretenu avec de nombreux Présidents pour mettre en place l'équipe Développement du Comité. Que le club ait le vent en poupe, qu'il soit sorti de la crise de la Covid sain et sauf ou qu'il soit en difficulté, la représentation de tous sera utile. Leur témoignage sera entendu. Une réunion a été organisée dans les locaux du Comité le 20 septembre dernier en présence de Jean-Pierre Garnier, Responsable FFB du réseau de développement.

**Perspectives saison 23-24** : Depuis le 1° juillet, début de la saison, une partie de ce qui suit a eu lieu.

- Solliciter les Présidents de Club pour qu'ils proposent au bridgeur qu'ils ont identifié ces dernières années comme motivé, impliqué et efficace, d'être le Délégué-développement du Club.
- Inviter les Délégués-développement-club à une réunion au Comité le mercredi 20 septembre. Cette réunion sera animée par Jean Pierre Garnier, responsable Réseau Développement. Martine Marié Vice-présidente de la FFB est attendue ainsi que Josée Mazas, Présidente du Comité et les Vice-présidents, Thibault Delmas Sirven et Jean Charles Oliven.
- Un groupe WhatsApp sera ouvert au niveau du Comité. Il sera réservé aux Délégués-développement en fonction qui pourront y échanger et y trouver les publications du Réseau Développement national avec de nombreux outils.
- Les consultations des Présidents se poursuivront le plus efficacement possible.
- Les futures réunions se tiendront pour la plupart en visio-conférence.
- Votre Délégué-développement-LR se déplacera chaque fois que cela sera nécessaire.

L'objectif serait d'atteindre 10% de nouveaux licenciés par an. Franck Riehm précise que la FFB perd 8,5% de ses licenciés par an. L'année dernière il y a eu une progression de 10%, ce qui fait un solde annuel global de seulement + 2 500 nouveaux licenciés.

NB : concernant le site internet du Comité, il est possible de faire des recherches de partenaires.

## Rapports financiers 2022/2023 - Luc Pannetier, Trésorier

(Les éléments financiers sont en **Annexe 2**)

Luc Pannetier présente un certain nombre de faits marquants sur les tableaux financiers :

1°) Pour ce qui concerne les produits, il y a une augmentation de ≈48 000 € des recettes des compétitions, boostés par un retour à une année normale, aux nouvelles compétitions Challenge ainsi qu'aux résultats de notre opération « Licences gratuite ». On retrouve cette différence au niveau du total des produits : 240 722,61 € en 2022/2023 contre 196 575,05 € en 2021/2022.

2°) Pour ce qui concerne les charges, il y a une augmentation de 23 000 € par rapport au prévisionnel qui était déjà prévu à la hausse :  $\approx +7\,800$  € dûs au soutien de la nouvelle dynamique du Délégué Jeunesse,  $\approx +9\,000$  € de charges en plus sur les compétitions et enfin  $\approx +5\,500$  € en plus pour l'opération « Licence gratuite » ainsi que pour des charges exceptionnelles. On retrouve ainsi un écart de  $\approx +42\,500$  € dû à ces 3 postes sur le total exécuté des Charges : 270 738,34 € en 2022/2023 contre 224 139,35 € en 2021/2022.

3°) Le résultat 2022/2023 de -30 015,73€ est quasi identique à celui de 2021/2022, - 27 564,30 €, mais il comprend des actions en plus, notamment la grosse opération « Licence gratuite » (pour 15 090€). La moyenne des résultats 2020/2023 est de 6 785 €/an (grâce aux subventions que le Comité a réussi à obtenir durant la période COVID).

4°) Au niveau des produits du prévisionnel 2023/2024, il est identique à l'exécuté 2022/2023 à hauteur de 240 800 €.

5°) Au niveau des charges du prévisionnel 2023/2024 (258 900 €), les frais de compétitions FFB sont en hausse d'environ 6 000 € par rapport à 2022/2023 et il n'y a plus l'opération « Licence gratuite » (-14 000 €). Pour le reste, il est quasi identique à celui de 2022/2023.

Le résultat prévisionnel 2023/2024 s'établit ainsi à -18 100 €, pour une moyenne des résultats sur la période 2020/2024 à l'équilibre (+564€), avec, pour mémoire, plus de 130 000€ injectés dans les clubs du LR sur ces 3 dernières années (subventions Covid + opération « Licence gratuite »).

#### **Rapport des vérificateurs aux comptes, (Bernard Pons et Pierre Berger) :**

*« Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 20/10/2022 nous nommant vérificateur des comptes pour l'exercice 2022-2023, nous avons procédé à la vérification des comptes du Comité de Bridge Languedoc Roussillon pour l'exercice comptable 2022-2023.*

*Nous avons pu avoir à notre disposition l'ensemble des comptes de l'exercice 2022-2023 au cours du mois de septembre ce qui nous a permis d'effectuer les contrôles dans de meilleures conditions que les années précédentes.*

*Ces vérifications ont été réalisées à distance avec Mme Sylvie LECHÉLON, Comptable du Comité. Mme Sylvie LECHÉLON nous a fourni les documents comptables suivants :*

*\* l'arrêté des comptes annuels (Bilan actif – Bilan passif – Compte de résultat)*

*\* Le Grand livre Global*

*\* le relevé des comptes bancaires (compte courant-compte SG – Comptes Livret A et sur Livret B) de l'exercice comptable*

*\* L'attestation de la société d'expertise comptable MAGALI HENOUILLE sur l'exercice 2022-2023*

*\* Les pièces justificatives accompagnées du détail des écritures comptables suite à nos demandes concernant les recettes et les dépenses.*

*Nous avons procédé par sondages à la vérification des comptes de produits et de charges.*

*1) Sur les comptes de produits L'examen par sondages des produits des tournois, des compétitions, des stages formations et arbitre, des ventes de cartes n'a révélé aucune anomalie.*

*2) Sur les comptes de Charges L'examen des charges a porté plus particulièrement sur :*

a) Les dépenses relatives à l'organisation des compétitions, centres de compétition et arbitrage. Ces dépenses représentent plus de la moitié des charges d'exploitation du Comité (hors redevances compétitions versée à la FFB). Les montants des dépenses sont déterminés à partir des barèmes très précis en fonction d'un certain nombre de variables (niveau de la compétition, durée, nombre de participants). Le rapport effectué par chaque arbitre à l'issue de chaque compétition permet de déclencher des versements. Cette procédure, simple et claire, paraît bien adaptée pour faire face au premier poste de dépenses du comité. Sur les pointages effectués, aucune anomalie n'a été constatée.

b) S'agissant des autres charges examinées, tous les justificatifs nous ont été présentés et aucune anomalie n'a été constatée dans la comptabilisation. Il convient de souligner que l'examen de certaines dépenses de l'année 2022-2023 fait apparaître des montants significatifs ayant pesé sur l'exercice des comptes notamment :

- Les frais des scolaires (plus de 9 000.00 €) liés à une opération exceptionnelle.
- L'opération « Licence gratuite » a dépassé la somme de 15 000.00 €.

En conclusion, l'ensemble des opérations de vérification des comptes n'a révélé aucune anomalie pour l'exercice 2022-2023.

**Nous certifions donc sincère et véritable la comptabilité de l'exercice 2022-2023 du Comité de Bridge Languedoc Roussillon faisant ressortir un déficit de 30 015.73 €.**

Nous remercions Sylvie LEHELON pour son sérieux, son dévouement, sa grande efficacité et la rapidité et la justesse de ses réponses aux questions posées. **Nous vous invitons à accorder votre quitus pour les comptes de l'exercice 2022-2023 du Comité LR.** »

#### **Intervention de Jacques Sabbah, Président de la Commission des finances :**

Jacques Sabbah lit le rapport de la Commission des Finances à l'Assemblée :

« Dans la lignée de l'exercice précédent, les résultats de l'exercice 2022/2023 sont encourageants dans le sens qu'ils montrent un certain retour de la participation aux compétitions comme le Comité l'avait espéré et encouragé par ses différentes actions.

Le total des produits est en augmentation sensible (+22%) tout comme celui des charges (+20%). Certes le déficit atteint 30.015,73 €, soit 11% des charges globales, mais il comprend une dépense assumée de 15.090€ représentant le remboursement à 503 joueurs du montant de leur licence annuelle car ils remplissaient les conditions requises.

Il me semble d'ailleurs que le Comité n'a pas assez communiqué sur ce remboursement: les différents bénéficiaires ne s'en sont pas tous aperçu car il est intervenu directement sur leur compte FFB. Sans cette action, le déficit aurait été divisé par 2 et aurait été inférieur à celui de l'exercice précédent. Peut-être faudra-t-il être moins généreux à l'avenir pour rétablir un peu les comptes?

La gestion financière du Comité nous paraît bien assurée cependant car les choix opérés visent à dynamiser l'activité du bridge dans notre territoire, en maintenant un déséquilibre tout à fait acceptable vu la situation financière actuelle.

**Au nom de la commission des finances, je vous demande d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2022/2023 tels que présentés.»**

**Résolution 4 : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des documents financiers des exercices 2022/2023 et entendu l'avis des vérificateurs aux comptes ainsi que le rapport de la Commission des finances, approuve les comptes et bilans 2022/2023 ainsi que le prévisionnel 2023/2024 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Trésorier avec 41 voix « POUR » (100% des licenciés représentés par les membres présents et représentés).**

Reconduction des mandats des vérificateurs aux comptes

Bernard Pons et Pierre Berger sont volontaires pour continuer cette mission.

**Résolution 5 : L'Assemblée générale reconduit les mandats de Bernard Pons et de Pierre Berger comme vérificateurs aux comptes à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### Point sur l'opération « Licence gratuite » par Luc Pannetier

➡ 503 licencié(e)s ont été remboursés pour un montant de 15 090€ (400 avaient été budgétés) : 80 pour des anciens licenciés non licenciés en 2021/2022, 34 pour des licenciés 2021/2022 qui ne faisaient pas de compétitions et 389 pour des licenciés 2021/2022 qui ont fait au moins 5 compétitions en 2022/2023 ou au moins 1 de plus que la saison précédente.

➡ Le nombre de licencié(e)s 2022/2023 a augmenté de 3,6% par rapport à l'année dernière (3 461 pour 3 340). Le nombre de compétitrices/compétiteurs a bondi de 19,5% (passage de 1 322 à 1 575) et le nombre de participations aux compétitions est passé de 5 573 à 7 524, soit +35% (encore loin des 10 040 participations de 2018/2019).

➡ L'opération concernant 153 non licenciés 2021/2022 qui ont pris une licence 2022/2023 et qui devaient jouer au moins 10 tournois dans les clubs du LR pour bénéficier d'une licence gratuite a été une totale réussite. 80 ont largement rempli le critère et ont eu leur licence remboursée. Et ceci avec une moyenne de 34,23 tournois (de régularité ou SEC ou Challenge du soir) faits dans les clubs du LR, soit 3,5 fois plus que demandé. 80% ont repris une licence en 2023/2024. Concernant les 73 restants, ils ont fait en moyenne 11,88 tournois dans les clubs du LR, toutes catégories confondues, et 42,5% ont repris une licence cette année. Cette partie de l'opération « Licence gratuite » a rapporté environ 25 000 € (2 000 € au Comité LR, 8 000 € à la FFB et 15 000 € aux clubs du LR).

Jacques Sabbah, Président de l'As de Coeur Juvignacois, demande que les Présidentes et Présidents de clubs reçoivent la liste des bénéficiaires de leurs clubs respectifs qui ont été remboursés sur leurs comptes FFB. Le Président Franck Riehm rappelle qu'il faut licencier les joueuses et les joueurs tout de suite, en début de saison.

### Questions diverses

- Pour les Interclubs, le changement de la règle est précisé : une joueuse ou un joueur pourra jouer en Interclubs pour un club, à partir du moment où elle/il est licencié(e) dans le même Comité et est marqué(e) comme sympathisant(e) de ce club sur le site FFB (avec la case « encaissé le » remplie), donc adhérent(e) de ce club. Plus besoin de transférer la licence au sein d'un même Comité.

- Philippe Ribeyre, Président du BC de La Bridgerie, regrette que les Comptes-rendus des Conseil Régionaux du Comité ne soient pas sur le site internet. Le problème va être regardé car ils ont tous été mis en ligne. Il regrette d'autre part que les consommations au bar des participants aux compétitions dans les clubs diminuent et enfin que la FFB ait augmenté le coût de la licence et des droits de table.
- Franck Riehm rappelle que les Présidents de Comités ont validé ces augmentations. Il n'y avait pas eu d'augmentations depuis 2018/2019. La FFB investit sur les moyens de développement et il y a 1,2M de déficit (400k€ en cash et 800k€ en amortissements). Il est nécessaire de rééquilibrer le compte d'exploitation de la FFB.
- Enfin la question du pourquoi du changement des dénominations des catégories a été posée à Franck Riehm. Il précise que le classement en pyramide avec les IV était rigide et n'avait pas de sens sportif. Il est apparu nécessaire de mettre en avant la performance en créant un Indice de Compétition basé sur les 7 meilleurs résultats de la saison.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à .